

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 55 (1947)

Heft: 42

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grands et beaux pansements exigeant beaucoup de matériel, qui ne sont généralement pas désirés par les blessés eux-mêmes. C'est pourquoi, l'Alliance suisse des Samaritains a publié un schéma de vingt pansements adhésifs au sparadrap pour des blessures journalières se répétant fréquemment. Ce schéma a pour but de compléter judicieusement l'indication quelque peu sommaire du «Manuel du soldat du service de santé» (chapitre «Emplâtre adhésif»). Pour les samaritains, ce schéma doit être un simple guide permettant à nos membres d'exercer leur esprit inventif et pratique. Ces pansements ne seront appliqués que pour de petites blessures superficielles, ainsi que pour rapprocher les lèvres d'une plaie, pour protéger des parties sensibles du corps contre le frottement ou les influences extérieures, pour fixer les pansements, etc. Non seulement les moniteurs, mais tous les samaritains devraient étudier ces pansements à fond. Il serait à souhaiter que ce schéma se trouvât dans tous les postes samaritains. Nous en extrayons encore trois petits exemples:



Menton. Deux bandes fixent solidement la gaze sous la lèvre et sous le menton en croisant les extrémités.



Auriculaire (face externe). Une large bande est entaillée conformément au dessin. La partie étroite entoure le doigt et la partie plus large se fixe sur le dos et la paume de la main.



Plante du pied. La bande transversale du milieu sur la gaze rapproche les lèvres de la plaie. Les deux autres bandes transversales et les longitudinales entourent la gaze.

Je suis persuadé que ce schéma trouvera partout un bon accueil, de hautes personnalités et les instructeurs-samaritains s'étant de façon positive déclarés en sa faveur.

A. A.

Le schéma, dont la disposition et les dessins sont l'œuvre de l'instructeur-samaritain Albert Appenzeller, peut être obtenu au prix de 30 ct. l'exemplaire au Secrétariat général, à Olten.

Freiwillige Beiträge für die Hilfskasse.

Contributions volontaires en faveur de la Caisse de secours.

Vom 1. Juli bis und mit 30. Sept. 1947 sind uns folgende Beiträge zugegangen, wofür wir den Spendern herzlich danken:

Du 1^{er} juillet aux 30 sept. 1947 les contributions suivantes nous sont parvenues. Nous en remercions très sincèrement les donateurs:

Beiträge von Samaritervereinen und Verbänden — Contributions de sections et d'associations de samaritains: Thalwil, Ueberschuss der Jubiläumsabrechnung Fr. 36.11; Spiez, Sammlung anlässlich Vereinsausflug Fr. 5.—; Nyon, produit d'une tombola, faite lors de l'assemblée générale Fr. 100.—; Grosshöchstetten Fr. 20.—; Aadorf Fr. 10.—; Neuenkirch, Busse von Verbandpatronen-Kontrolle anlässlich Vereinsausflug Fr. 2.—; Erstfeld, Mehrzahlung für Materialkauf Fr. 2.40; Association moniteurs-neuchâtelois, lors de la journée des moniteurs à La Chaux-de-Fonds du 7 septembre 1947 Fr. 2.—.

Zuwendungen aus Samariter- und Freundeskreisen — Dons provenant de cercles samaritains et de personnes soutenant notre cause: W. K. in L. Verzicht auf Rückvergütung Fr. 2.—; Frl. A. F. in S. Fr. 10.—; Frl. E. B. in Z. 3 mal Fr. 10.—; M. Sch. in O., Verzicht auf Rückerstattung Auslagen Fr. 2.10; Ungenannt Fr. 5.—; Teilnehmer vom Hilfslehrekurs St. Gallen Fr. 12.55; Frl. B. E. in St. G. Fr. 5.—; O. Sch. in Sch. Fr. 3.30.

Verzicht auf Reisespesen — Renonciation aux frais de voyage: X. v. E. in S. Fr. 1.25; F. St. in S. Fr. 1.25; J. L. in Sch. Fr. 1.75; Frl. R. G. in S.-M. Fr. 4.30; A. R. in M. Fr. 5.—; W. A. in W. Fr. 1.90; A. P. in B. Fr. 4.20; R. W. in S.-W. Fr. 1.50; Frl. A. S. in Z. Fr. 3.20; Frl. C. R. in St. G. Fr. 3.20; E. H. in A. Fr. 2.—.

Wir empfehlen die Hilfskasse dem fernern Wohlwollen unserer Samariterfreunde und erbitten uns weitere Zuwendungen auf unser Postcheckkonto Vb 169, Olten.

Nous recommandons à la bienveillance de nos amis samaritains notre Caisse de secours et nous les prions de bien vouloir effectuer les versements ultérieurs à notre compte de chèques postaux Vb 169, Olten.

namens des Samariterverbandes Basel und Umg. dessen Dank und Anerkennung für die Durchführung dieses Anlasses abgestattet hatte. — Die Samariter veranstalten keine Wettkämpfe und kehren nie kranzgeschmückt von einem Feste zurück, sondern wenn sich einmal im Jahre ein paar Vereine zu einer solchen Übung zusammenfinden, so geschieht es, um in ernster Arbeit zu üben und seine Kenntnisse zu erweitern, damit bei einem Unfall, sei es daheim oder auf der Strasse, die erste Hilfe auch wirklich sachgemäss geleistet werden kann. *kl.*

Yverdon. Nos samaritains yverdonnois ont tenu une assemblée générale extraordinaire le 3 septembre à l'Hôtel de ville. Le président relève que Mme Ida Chapallaz fête cette année ses 30 ans comme monitrice. Avec les plus vives félicitations de la part des membres, le président remet à la jubilaire un petit souvenir en remerciement des services rendus.

La section des samaritains de Nyon a été invitée à venir à Yverdon pour un exercice en commun. C'est par un temps idéal que cet exercice avec la section de Nyon, s'est déroulé. Après lecture de la supposition par le moniteur qui répartit les groupes, le groupe de premiers secours partit pour dégager les blessés, 15 au total, qu'un éboulement de pierres avait ensevelis et blessés alors qu'ils campaient au pied de cette paroi rocheuse. Pendant que les premiers secours se donnaient, une équipe spéciale installait un téléphérique au travers de la carrière pour permettre l'évacuation des blessés, tout chemin d'accès et d'évacuation étant impraticable. Les quinze blessés, puis l'équipe des premiers secours furent évacués en 35 minutes, soit au total 27 personnes. Tendue sur une longueur de 50 mètres, une corde d'alpiniste permit cette performance qui, sans cela, aurait coûté plus d'une heure d'effort et de peine sans compter les heurts préjudiciables aux blessés supposés, évacués sur le café du Châtelard où les pansements furent contrôlés et vérifiés. Puis ce fut la critique faite par Mme Dr Sauvin, représentant la Croix-Rouge. Bien des fautes furent relevées, mais bien des éloges furent décernés également. A part les fautes inévitables commises dans l'énervement dû à l'action, du beau travail y fut fait. La critique releva principalement l'action de dégagement et de transport par le téléphérique. Ce moyen, tout nouveau pour la plupart des samaritains, fonctionna à la perfection. Puis Mme Heinrich représentant l'Alliance suisse des samaritains dit sa satisfaction d'avoir assisté à une telle démonstration et félicita les samaritains d'Yverdon d'avoir permis aux membres présents d'assister à un tel travail. Elle invita la section d'Yverdon à aller l'année prochaine à Nyon pour y répéter une si belle opération de sauvetage au château de Nyon. L'après-midi fut consacré à la démonstration de la mise en place du téléphérique, puis ce fut le retour à Yverdon après qu'une légère collation, prise sur le pouce, eut permis à chacun de reprendre des forces. A 18 h. 40 nos samaritains d'Yverdon prirent congé de leurs hôtes d'un jour, après une courte visite de la ville, en se donnant rendez-vous en 1948 à Nyon.

E. G. Y.

Mézières. Dimanche après-midi 5 oct., la section de Mézières et env. avait convié ses samaritaines à un exercice en plein air. Un grave accident de la circulation était supposé sur la grande route Lausanne-Berne au lieu dit «Clé des champs». L'exercice préparé par la monitrice Mme Marquis, institutrice, intéressa fort les participantes. Le docteur Mack, tout acquis à l'esprit samaritain et soutien de la section se chargea de la critique qu'il fit avec son amabilité coutumière. Il est regrettable que toute la section n'ait pas assisté à ce travail; les 25 samaritaines présentes que nous félicitons de leur dévouement, ont travaillé avec joie et retiré grand profit de cet exercice.

Un spectateur.

Nyon. Dans le cadre de la Semaine des Samaritains. Jeudi 25 sept. vers 18 heures, sur la place de la Poste à Nyon, quelques personnes s'affairaient auprès d'un jeune garçon blessé. Tombé de bicyclette devant une auto, il venait d'être dégagé avec précaution après que le contours de son corps fut dessiné à la craie. Et, le visage très pâle on avait étendu le jeune homme sur une couverture au bord de la route. Déjà des figures anxieuses se penchaient, de brusques coups de freins se succédaient, tandis que d'autres passants restaient à distance, impressionnés par le déploiement de bandes et triangles blancs. Cependant, chacun ne tarda pas à être rassuré: à la portière de l'auto était suspendue une affiche rouge et blanche de la Semaine des Samaritains; il ne s'agissait que d'une démonstration faite par un groupe de Samaritains à cette occasion! La fixation de la jambe fracturée, les pansements des plaies à la tête, puis le transport dans l'auto, tout fut accompli avec beaucoup de soins et de précision. Mme Dr Sauvin et un officier de gendarmerie assistèrent avec satisfaction à l'exercice. Le gendarme nous gratifia même de quelques renseignements d'ordre pratique quant à l'avertissement immédiat à la Gendarmerie (qui ne fut d'ailleurs pas négligé) à «l'encombrement» d'une voiture, etc. Félicitons l'organisatrice Mme Heinrich, notre dévouée présidente et monitrice, pour son idée ingénieuse autant qu'utile. Trop de gens se demandent encore le pourquoi des Samaritains en temps de paix, alors que depuis 1888, il en existe dans toute la Suisse.

M. B.